



12 mars 2019

# Compte rendu

## Rencontre 1 - 2019



Déposé au Comité d'échanges et de suivi Canadian Malartic

L'art de bâtir des ponts

[transfertconsult.ca](http://transfertconsult.ca)

ROUYN-NORANDA - QUÉBEC - MONTRÉAL  
SAGUENAY — SHERBROOKE

## INFORMATION GÉNÉRALE

- ◆ **Date** : 12 mars 2019
- ◆ **Durée** : de 17 h 30 à 20 h 25
- ◆ **Lieu** : Salle du Club de l'âge d'Or, Malartic
- ◆ **Nombre de participants** : 9 participant-e-s
- ◆ **Animation** : Cédric Bourgeois
- ◆ **Rapporteuse** : Sandra Ataman

## PLAN DE RENCONTRE

La présente est une rencontre ordinaire du Comité d'échanges et de suivi Canadian Malartic (ci-après CES-CM), le plan de rencontre est disponible en Annexe I.

## MOT DE BIENVENUE

M. Bourgeois souhaite la bienvenue à tous et présente ensuite le plan de la rencontre. Il explique que les résultats du sondage seront dévoilés.

M. Christian Roy profite de l'occasion pour annoncer ses intentions de se retirer du CES-CM dans les prochaines semaines. Il explique qu'il est temps de laisser la place à une personne qui n'a pas d'historique avec le CES-CM et apporte un regard neuf. Mme Josée Plouffe s'est portée volontaire et devrait prendre la relève.

Mme Plouffe ajoute que la coordination du CES-CM est sous sa responsabilité et que M. Roy sera présent pour répondre à des enjeux ou des questions spécifiques.

M. Bourgeois souligne que Yves Grafteaux qui agissait à titre de rapporteur sera remplacé par Mme Sandra Ataman.

## PRÉSENTATION ET DISCUSSION AUTOUR DU RAPPORT ANNUEL ET DES RÉSULTATS DU SONDRAGE

M. Bourgeois précise que le taux de participation au sondage est très faible. Lors de la démarche, certains membres ont indiqué leur volonté de partir, car soit le CES-CM n'est pas fait pour eux ou qu'ils ont déjà donné de leur temps et qu'ils aimeraient maintenant laisser la place à quelqu'un d'autre.

M. Bourgeois constate que peu de membres sont présents, mais que certains avaient des empêchements. Il ajoute qu'il y a un enjeu de participation et d'intérêt de certains membres actuels. Il confirme avoir reçu quatre sondages. Les résultats sont compilés. Ils ne donnent pas une indication précise du groupe, mais plutôt un éclairage de la situation.

Il présente le rapport annuel du CES-CM. Il indique d'ailleurs qu'il semble hors du commun qu'un comité fasse autant de rencontres. Le rapport sera envoyé aux membres qui auront une dizaine de jours pour le commenter.

M. Bourgeois explique que dix membres siègent au CES-CM, et que normalement, il devrait en avoir quatorze. Cette situation s'explique par la décision de ne pas remplacer les membres qui ont quitté le CES-CM avant la fin du projet pilote.

Il termine en mentionnant que les représentants de la mine n'ont pas vu les résultats du sondage et qu'ils peuvent émettre des commentaires ou ajouter des éléments s'ils le souhaitent.

M. Bourgeois présente les résultats du sondage disponible en Annexe 2. À sa lecture :

- La question la plus névralgique dans les résultats du sondage est celle de l'influence ;
- D'un point de vue général, le comité a été demandant tant pour les membres que pour les représentants de la mine ;
- Le taux de participation et les résultats sont le reflet du comité actuellement ;
- En raison des recours juridiques contre la mine, il y a plusieurs sujets qui ne peuvent pas être discutés et il s'agit d'un irritant.

M. Roy affirme que les limitations dont les membres parlent sont frustrantes également pour lui. Il aimerait répondre aux attentes des membres, mais légalement, les avocats associés au recours collectif ne le voient pas sous cet angle. C'est aussi frustrant pour les représentants de MCM que pour les membres.

M. Bourgeois ajoute que c'est de cette façon que le projet pilote a été bâti. Avec du recul, ce n'était pas une mauvaise décision, mais il croit que le volet de l'influence a été oublié. Il y avait un sentiment d'urgence pour avoir un calendrier très étoffé, il y a eu beaucoup de rencontres. Il partage son constat, les participants sont épuisés.

Des participants ont donné beaucoup lors de la transition, des efforts ont été déployés dans le Guide de cohabitation, il y a clairement de la fatigue parmi les membres et les personnes-ressources. Il y a eu des rencontres successives, le départ de la coordonnatrice et la décision de ne pas remplacer les membres pendant la période de transition. M. Bourgeois poursuit en expliquant qu'il ne peut pas y avoir de communication et de visibilité s'il n'y a pas de participation systématique et de représentativité.

M. D'Anjou rappelle que la première rencontre du projet pilote s'est tenue en octobre 2017. Il pose à haute voix les questions suivantes : c'est un long cycle, mais c'est peut-être normal ? Où va le comité ? Vers un autre cycle ?

M. Bourgeois ajoute que le projet pilote a eu des résultats probants à l'exception de l'influence.

- Si le CES-CM ne répond pas au point 1 (influence et thématique), il ne peut pas répondre au point 2 (Communication et visibilité).
- Le CES-CM a besoin de se rendre à cette étape avant d'aller voir la population.
- Mais cela peut être aussi l'inverse, le comité peut aller vers la population les mains vides pour aller chercher de « l'input ». Il ajoute être moins convaincu par cette option et qu'il y a peut-être une autre façon de créer un « Momentum ».

M. Roy se demande si tous les membres ont la même compréhension de ce qu'est un comité de suivi. Les citoyens, ils sont « issus de ».

M. Bourgeois explique qu'il y a eu une discussion concernant le thème « issu de » et « représentant de ». Un expert indépendant a été interpellé afin d'éclairer la prise de décision.

Un membre abonde dans le même sens que M. Roy. Il semble y avoir confusion entre la notion d'être « issu de » et « représentant de ».

M. Bourgeois explique 3 éléments d'un comité de suivi.

1- Il y a le suivi ;

2- Les relations communautaires où les membres sont un complément « terrain », neutre, du bureau de relation avec la communauté ;

3- La notion du bâtir ensemble. Et c'est ce qui a été absent du projet pilote, faire des projets en mode solution. Ils peuvent être proposés par un représentant de la mine ou par un membre.

M. Roy explique que le CES-CM a de l'influence. Il donne l'exemple du projet Odyssey. Le CES-CM a fait plusieurs propositions dans un objectif d'amélioration. Comme lorsque MCM a annoncé qu'elle voulait cesser son programme d'inspections. MCM est revenue sur sa décision.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 1.	
Je n'ai pas eu connaissance de ce sondage	M. Bourgeois répond qu'il a été envoyé à plusieurs reprises
Intervention 2.	
En regard à cette situation, du faible taux de participation aux rencontres, est-ce qu'il est encore pertinent d'avoir un comité ?	M. Bourgeois propose de travailler sur le nœud du problème. Il ajoute que le groupe peut déjà tenter de dénouer l'impasse.
Intervention 3.	
Il n'y a presque plus de citoyens de Malartic sur le comité ? Et pour les personnes-ressources ?	M. Bourgeois acquiesce que les citoyens sont peu nombreux, mais que ce n'est pas une problématique pour les personnes-ressources.
Intervention 4.	

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
<p>Cela fait quelque temps que je n'ai pas assisté à une rencontre. La première fois, j'ai trouvé difficile de voir la grosseur du comité. Je crois que le comité s'éparpille et qu'il est loin de la population.</p>	<p>M. Bourgeois répond que cela fera partie des éléments de discussion de la rencontre.</p>
<p>Intervention 5.</p>	
<p>Pour ma part, je suis satisfait. Le monde minier est un monde qui n'a pas de transparence, mais ici au comité j'ai remarqué que nous avons des représentants de toutes sortes, et ça m'aide à répondre aux questions des gens que je croise dans d'autres comités et qui sont quelques fois loin de la mine. Pendant des années, on disait que le monde minier n'était pas transparent et maintenant ça m'aide.</p>	
<p>Intervention 6.</p>	
<p>Pour qui faisons-nous ce comité ? À qui s'adresse-t-il? Nous sommes loin de la population.</p>	<p>M. Bourgeois explique qu'il y a une double facette aux comités. C'est une obligation selon la loi d'avoir des comités de suivi. Comment ces comités communiquent avec la communauté, comment l'information est relayée, c'est de façon bidirectionnelle. La question c'est, par exemple, lorsqu'un membre fait son épicerie et se fait interpellé « qu'est-ce que ce tu fais au comité ? » et que comme membre, vous n'avez pas la réponse, ce n'est pas normal. Donc, nous avons un enjeu.</p>
<p>Intervention 7.</p>	
<p>Tant et aussi longtemps qu'il y aura des recours juridiques, il y a des sujets dont nous n'aurons pas l'information. J'ai eu une discussion avec l'ancien maire de La Motte, le comité ne passera pas, parce que la relation avec la population n'existe pas. Nous sommes toujours mal à l'aise de ne pas avoir l'information quand nous nous faisons poser des questions. Ce que les gens veulent entendre, nous ne pouvons pas le dire.</p>	<p>M. Pierre Doucet explique qu'il devrait avoir une première rencontre du comité de suivi du projet Sayona la semaine prochaine.</p>
<p>Intervention 8</p>	

<p>C'est parce qu'ils ont l'obligation d'avoir un comité de suivi. Mais on est loin de satisfaire les attentes des gens.</p>	<p>M. Bourgeois affirme être en accord avec l'affirmation qui concerne l'influence, mais cela ne veut pas dire que le comité ne peut pas travailler et MCM a un devoir à faire sur cet aspect. Elle ne peut pas partager certaines informations, mais il y a peut-être d'autres choses que les membres peuvent faire ensemble. Il ajoute que le devoir des représentants de la mine est de voir comment ils peuvent travailler avec le comité.</p>
<p>Intervention 9</p>	
<p>Voici comment je l'ai vécu. Nous avons détruit un comité de suivi qui fonctionnait, pas si pire, et là, nous avons un comité qui ne fonctionne pas. Pour moi, un comité de suivi doit représenter les gens. Mais là, nous ne sommes pas en contact avec eux. Nous n'avons fait aucune réunion publique pour expliquer à la communauté le nouveau comité. Comment voulez-vous que la communauté vienne voir ?</p>	<p>M. Bourgeois demande aux membres comment répartir le rôle des représentants des relations communautaires de la mine qui font ce travail avec ceux du comité ? Il souligne aussi qu'actuellement le problème n'est pas la population, mais l'assiduité des membres.</p>
<p>Intervention 10</p>	
<p>Le responsable des communications, c'est une chose et le CES-CM en est une autre. Le responsable des communications ne s'occupe pas du CES-CM.</p>	
<p>Intervention 11</p>	
<p>M. Normand D'Anjou demande comment le mode de transmission se fait habituellement ?</p>	<p>M. Bourgeois explique qu'à la base, tout bon comité a des membres qui ont un réseau où l'information est partagée. Ensuite, d'autres activités peuvent être organisées. Par exemple, en Montérégie, un comité a fait son bilan en organisant une activité publique. Et, de plus en plus, il y a les communications numériques.</p> <p>M. Pierre Doucet indique que sur le site du ministère de l'Énergie et de Ressources naturelles (MERN), il y a le guide du comité de suivi où tout le processus y est expliqué.</p> <p>M. Bourgeois ajoute que parfois il y a des rencontres élargies comme des cafés-rencontres où les gens sont invités. Dans le sondage, un des points ressortis est le relais qui ne se fait pas. Il y a une attente auprès des membres et elle n'est pas répondue.</p>
<p>Intervention 12</p>	

Est-ce que la mine a déjà pensé envoyer de l'information aux gens pour les renseigner ? Il y a beaucoup de nouveaux habitants, et je ne suis pas certaine que les gens connaissent le CES-CM.	Mme Plouffe indique qu'il y a un plan de visibilité et que c'était un souhait de le soumettre au CES-CM.
	M. Mario Sylvain explique qu'il était présent lors du démarrage du comité d'Eldorado. C'était très intéressant, mais c'était comme ici, c'est-à-dire qu'il y avait 3-4 personnes du quartier avec des personnes-ressources qui transmettaient de l'information.
	M. Bourgeois indique que la transmission de l'information doit se faire au bénéfice de tout le monde.
<b>Intervention 13</b>	
Si nous avons un petit résumé que nous pourrions transmettre dans nos autres activités ou autres comités, le message passerait plus facilement ?	
<b>Intervention 14</b>	
Pourquoi ne pas faire une rencontre publique et demander aux gens ce qu'ils attendent d'un comité de suivi ? Ensuite, nous prenons ces éléments pour créer quelque chose.	M. Bourgeois affirme que c'est une possibilité, mais si le comité ne se donne pas de marge de manœuvre avec des projets concrets, cela pourrait créer des attentes et avoir un effet démobilisateur.
<b>Intervention 16</b>	
C'est certain que pour aller devant la population, il faut être bien préparé parce nous ne savons jamais quelle question va nous être posée. J'ai participé à plusieurs comités et je me suis toujours demandé ce que je pouvais apporter et là je ne suis pas capable de répondre à cette question.	M. Bourgeois affirme très bien entendre ce commentaire.
<b>Intervention 17</b>	
J'ai trouvé qu'il y a eu deux sautages plus forts, et il y a beaucoup plus de poussière. Je le vois dans la neige. J'ai des puits de lumière et lorsque la neige fond, c'est gris.	M. D'Anjou explique qu'il y a eu une plainte, mais il ne voit pas de tendance particulière. Il ne constate pas de différence par rapport à l'an dernier. Pour la poussière, les indicateurs spécifiques n'indiquent pas de différence avec l'an passé.
	M. Roy ajoute que l'hiver a été froid et qu'il constate aussi l'impact du chauffage au bois.

## **ACTION DE SUIVI 1: Envoyer le rapport annuel aux membres**

**ACTION DE SUIVI 2: Documenter la performance de qualité de l'air durant les premiers mois de l'année.**

**ACTION DE SUIVI 3 : Produire un résumé de rencontre pour les participants**

### **ATELIER DE TRAVAIL**

M. Bourgeois présente l'atelier d'une durée de 20 minutes. Le groupe est divisé en deux. Sur un post-it, chaque participant doit compléter la phrase « je sens que j'ai de l'influence parce que »

Ensuite, chaque groupe doit regrouper l'information pour arriver à un seul post-it où il sera inscrit « nous avons de l'influence parce que ».

Les post-its sont transcrits en Annexe 3

M. Bourgeois revient sur les phrases inscrites sur les post-its. Il affirme que de se sentir écouté est la base. Mais le défi est comment le rendre concret. Comment le matérialiser ? En travaillant sur cet aspect au cours de la prochaine année, le comité va influencer la mine et la mine va bénéficier des membres.

M. D'Anjou se demande si le terrain est fertile ou non pour ce qui est de l'influence. Il ajoute que la mine est très cadrée, mais qu'il comprend le besoin de la garder à l'agenda.

M. Bourgeois indique qu'il faut penser hors du cadre, que c'est la base du travail si nous voulons bâtir.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 18	
Est-ce qu'il y a une date prévue pour la prochaine rencontre?	M. Bourgeois répond qu'un Doodle sera lancé. Il ne faut pas attendre trop longtemps, d'ici un mois. M. Bourgeois affirme qu'il va personnellement faire les appels téléphoniques.

**ACTION DE SUIVI 4 : FAIRE PARVENIR UN DOODLE POUR LA PROCHAINE RÉUNION**



## PAUSE

### SUIVI DES PLAINTES ET DES NON-CONFORMITÉS

M. D'Anjou présente le tableau des plaintes et des non-conformités déposées à l'Annexe V. Quatre plaintes sont abordées :

Plaintes :

- Bris de céramique : L'inspection a été faite quelques jours avant. Le constat est que le bris aurait pu se produire en raison de la façon dont la céramique a été posée. La plainte a été fermée le 10 décembre.
- Circulation à la sortie de la mine : La personne a été identifiée et le résident en a été informé. La manœuvre cependant n'était pas extrême. La plainte a été fermée le 18 février.
- Sautage 5 février : Au niveau du respect des normes, la mine était dans les standards, mais plus long que d'habitude. La durée du sautage a été de 13,4. La plainte a été fermée le 19 février.
- Pièce d'identité invalide pour le programme de compensation : La personne ne l'avait pas. L'équipe a fait exception et la plainte a été fermée le 8 mars.

Non-conformité :

- Suppression durant un sautage : La mine a avisé le ministère de l'Environnement. Un plan correcteur est à émettre avant le 15 avril 2019. La suppression est une variation de pression dans l'air. L'excédent a été de 0,1.

### ACTIONS DE SUIVI

M. Bourgeois demande si les membres ont des commentaires sur le compte rendu du 26 novembre 2018.

Il y a deux coquilles : dans l'intervention 11, à la réponse « M. Roy s'est questionné » il doit être écrit « se questionne » et à l'intervention 26, il y a deux fois le mot ensuite.

### ACTION DE SUIVI 1 : VÉRIFIER SI L'HEURE DE LA PLAINTE ACOUSTIQUE AU CHANTIER 12-9 ÉTAIT 18 H 30 OU 6 H 30

M. D'Anjou explique que le chantier 12-9 est un chantier souterrain qui doit être remblayé pour aménager la voie de déviation, près de la rue Champlain. Il y a eu une plainte en matinée. L'appel a été fait le 30 septembre

2018. Après vérification, la personne n'était plus certaine si c'était le samedi ou le dimanche. Un rapport a été demandé à l'entrepreneur. Les travaux ont commencé à 7 h, dans les deux cas. L'entrepreneur était dans les normes pour ce qui concerne le bruit, de plus, la mine est autorisée à faire des travaux la nuit. Les rapports confirment qu'il n'y en a pas eu.

## **ACTION DE SUIVI 2 : REVENIR SUR LE 7,52 MM/S À LA STATION JACQUES CARTIER DU 27 NOVEMBRE**

M. D'Anjou explique que la mine fait l'analyse des causes. Elles sont investies à partir de 7,5 MM/S. L'effet de confinement du sautage fait en sorte qu'il aurait pu être ressenti. C'est la seule explication retenue.

## **ACTION DE SUIVI 3 : VÉRIFIER SI LE FINANCEMENT DE L'ORCHESTRE RÉGIONAL A ÉTÉ MODIFIÉ.**

M. D'Anjou explique qu'avant 2017, la mine versait 6000 \$ à l'Orchestre régional qui en donnait une partie aux Compagnons du Nord de Malartic. À la demande des Compagnons du Nord, la mine a décidé de faire deux contributions distinctes. Ainsi, en 2017 2 500 \$ ont été versés à l'Orchestre symphonique et 3 000 \$ aux Compagnons du Nord.

Mme Plouffe ajoute que l'orchestre a pris la décision de ne plus tenir leur concert à Malartic. Cependant, la mine a donné un montant aux Compagnons du Nord en 2018.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
<b>Intervention 19</b>	
<p>L'argent de la mine permet aux Compagnons du Nord d'offrir un spectacle gratuitement. Mais comme il est gratuit, les gens de Val-d'Or assistent aussi au spectacle.</p>	<p>M. Roy indique que depuis que la mine ne donne plus d'argent à l'orchestre, il n'y a plus de spectacle à Malartic.</p> <p>Mme Plouffe ajoute que la mine n'a pas reçu de demande de l'orchestre en 2018, mais elle en a reçu une des Compagnons du Nord.</p>

## MISES À JOUR

M. Bourgeois demande aux membres s'ils ont des éléments de mise à jour.

M. D'Anjou rappelle que la suggestion de faire un sommaire de la rencontre est intéressante.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 20	
En ce qui concerne l'aspect juridique, je l'ai lu et pour le commun des mortels, cela ne veut rien dire.	Mme Plouffe indique que la mine attend un jugement. Le juge délibère depuis la mi-novembre pour le décret. Elle ajoute que l'information transmise au comité concerne la rencontre tenue entre les avocats et M. Lemire pour l'action collective.
Intervention 21	
Est-ce que cette information est confidentielle ?	Mme Plouffe explique que l'information est publique.
	M. Roy ajoute que l'objectif est d'aider les membres à obtenir de l'information. Ce sont des faits.

## VARIA

### REMERCIEMENTS ET RAPPEL DU PROCHAIN RENDEZ-VOUS

M. Bourgeois remercie les membres pour leur participation.

**Ce compte rendu résume les échanges tenus lors de la rencontre et ne témoigne pas nécessairement du point de vue des consultants ou de Mine Canadian Malartic, de même qu'il ne représente pas forcément un consensus entre les participants.**

## **ACTIONS DE SUIVI :**

**Action de suivi 1 : Envoyer le rapport annuel aux membres ;**

**Action de suivi 2 : Produire un résumé de la rencontre pour les participants ;**

**Action de suivi 3 : Documenter la performance de qualité de l'air durant les premiers mois de l'année ;**

**Action de suivi 4 : Faire parvenir un doodle pour la prochaine réunion ;**

**Action de suivi 5: Remettre le sondage papier à Mme Mariette Brassard.**

## ANNEXE I

### PLAN DE LA RENCONTRE

17 h 30	Mot de bienvenue et présentation du plan de la rencontre
17 h 40	Présentation et discussion autour du rapport annuel et des résultats du sondage
18 h 20	Ateliers de travail
19 h	Pause
19 h 15	Suivi des plaintes et des non-conformités
19 h 30	Actions de suivi
19 h 45	Mises à jour
20 h	Varia
20 h 15	Remerciements et rappel des prochains rendez-vous

## ANNEXE II

### LISTE DES PRÉSENCES

	MEMBRES	PRÉSENTS	ABSENTS
Citoyens — Malartic	Mariette Brassard Caroline Royal Yves Simard Gilles Théberge	X	X X X
Citoyen — Rivière-Héva	Robert Paquin	X	
Environnement	Judith Sénéchal Bianca Bédard, CREAT Serge Tessier (Substitut)		X X X
Sociocommunautaire	Réjean Hamel, Table des aînés	X	
Municipal	Martin Ferron, Maire de Malartic Catherine Larrivière (Substitut)		X X
Économique	Poste à combler		
Santé publique	Marianne Chouinard, Prévention suicide A-T		X
Éducation	François-Michel Dénomme, UQAT		X
Récréotouristique	Normand Demers, Club de ski de fond de Malartic		X
Communauté autochtone	Poste à combler		
Administrateurs du CSCM	Frédéric Gauthier		X
SECTEURS	PERSONNES-RESSOURCES	PRÉSENT	
Municipal	Mario Sylvain, MRC de La Vallée-de-l'Or	X	
Gouvernemental	Jean Iracà, ministère des Transports		X
Santé	Stéphane Bessette, Direction de santé publique Daniel Proulx (substitut), Direction de santé publique Frédéric Bilodeau, Direction de santé publique	X	X X
Citoyen	Yvon Charette, Comité citoyens de Rivière-Héva	X	
Gouvernemental	Pierre Doucet, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles	X	
Mine Canadian Malartic	Christian Roy, directeur général adjoint	X	
Mine Canadian Malartic	Normand d'Anjou, directeur environnement et développement durable	X	

SECTEURS	AUTRES
Mine Canadian Malartic	Josée Plouffe, directrice communications et relations avec le milieu
Transfert Environnement et Société	Cédric Bourgeois, animateur
Transfert Environnement et Société	Sandra Ataman, rapporteuse

## ANNEXE III RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 DU CES-CM

Le rapport annuel a été déposé en ligne sur le site Internet du CES-CM.  
Voici le lien :

[https://cescm.ca/resources/Rapport\\_annuel\\_CES-CM\\_VF.pdf](https://cescm.ca/resources/Rapport_annuel_CES-CM_VF.pdf)



## ANNEXE IV ATELIER

### GROUPE 1 :

- JE SENS QUE J'AI DE L'INFLUENCE PARCE QUE JE ME SENS ÉCOUTÉ « BASE » DU PROCESSUS
- J'ai du vécu, je pose beaucoup de questions lors des rencontres
- Je sens que j'ai de l'influence parce que je me sens écouté, que je peux être moi-même
- Je partage l'info reçue dans mon milieu, je suis une référence pour mon entourage
- Je sens que j'ai de l'influence parce je me sens écouté et que mon opinion est prise en compte
- Je vois des changements/améliorations concrets dans un projet spécifique. Mes collègues se rallient à mes commentaires, la force du groupe + impact mine.
- Je m'informe sur les enjeux, je me documente, je suis souvent critique
- Je sens que j'ai de l'influence parce que je participe à plusieurs comités de suivi et de citoyens.
- Parce que j'ai les connaissances du domaine minier.
- Parce que j'ai participé à plusieurs BAPE pour des projets miniers-impacts sur l'environnement+ socio-économique.
- Parce que j'ai des contacts avec des personnes-ressources du secteur mine du ministère

### GROUPE 2 :

- J'AI DE L'INFLUENCE PARCE QUE MON OPINION EST ÉCOUTÉE, MES SUGGESTIONS SONT INCORPORÉES AUX ACTIVITÉS DE LA MINE, JE SUIS CAPABLE DE RELAYER DES SUJETS D'INTÉRÊTS DES CITOYENS VERS MCM
- J'ai de l'influence parce que je peux donner mon opinion, je peux poser des questions, avoir + d'infos que la moyenne des gens. Connaître mieux les dossiers. Avoir accès à des experts.
- Je peux exprimer librement mon opinion, je peux demander d'aborder n'importe quel sujet et qu'on fera des efforts pour y répondre.
- J'ai de l'influence (aspect juridique) en partie, car mes présences au comité me permettent d'exprimer des préoccupations directement aux membres présents et à la minière, écoute de la minière dans un contexte dédié à la construction.
- Exprimer librement mes opinions.
- CES -infos discussions-Autres comités
- Ma participation à la Table des Aînés locale et régionale et aux Chevaliers de Colomb, à la Fabrique St-Paul, communautaire.
- Aborder n'importe quel sujet et qu'on fera des efforts pour y répondre

## ANNEXE V

### SUIVI DES PLAINTES ET DES NON-CONFORMITÉS

Liste des préoccupations et des plaintes (décembre 2018 et 2019) - CESCO					
Titre	Catégories de sujets	Localisation	Date de réception	Nombre de suivi /Communications	Statut
Bris de céramique durant un sautage	Vibration	Secteur 2, Malartic	3 août 2018	2	Fermée le 10 décembre 2018
Circulation à la sortie de la mine	Trafic routier	Secteur 5, Malartic	25 janvier 2019	3	Fermée le 18 février 2019
Sautage du 5 février à 11h00	Environnement - vibration	Secteur 1, Malartic	5 février 2019	2	Fermée le 19 février 2019
Pièce d'identité invalide programme de compensation	Guide de cohabitation	Secteur 1, Malartic	4 mars 2019	3	Fermée le 8 mars 2019

Liste des non-conformités 2019 - CESCO					
Titre	Catégories de sujets	Localisation	Date de réception	Nombre de suivi /Communications	Statut
Surpression durant un sautage (128,1 bBl)	Environnement - Surpression	Fosse Canadian Malartic	4 janvier 2019	1. Avis/évaluation de la donnée mesurée  2. Ministère avisé le jour même  3. Rapport identifiant les causes (9 janvier)	Plan correcteur à soumettre avant le 15 avril 2019